

# LE REGISTRE

DÈS

## PRISES MARITIMES

(Suite. Voir les nos 85, 86 et 87).

N° 162. Comptes relatifs à la prise faite par le raïs Mohammed el-Kadoussi. Mois de safar 1196 (février 1782).

Produit : 1,085 fr. 62 c.

Montant de chaque part : 1 rial et 3 huitièmes.

N° 163. Dépenses de la chitia (barque) de Selmia et du raïs Memmou. Safar 1196 (février 1782).

Produit : 87,606 fr.

Montant de chaque part : 35 rial.

N° 164. Dépenses du chebec de l'oukil el-hardj, commandé par le raïs Sari Mohammed, relativement à une prise qui a été vendue en France. Safar 1196 (février 1782).

Produit : 6,784 fr. 87 c.

Montant de chaque part : 6 rial, 6 huitièmes.

N° 165. Dépenses de la frégate (à rames) du raïs Youssef Rarnaout. Chaban 1196 (juillet 1782).

Produit : 1,937 fr. 25 c.

Montant de chaque part : 6 rial.

N° 166. Comptes d'une prise hollandaise faite par la barque

(chitia) de Ralioundji et par El-Hadj Sliman. Rebi 1<sup>er</sup> 1196 (mars 1782).

Produit : 204,202 fr. 12 c.

Montant de chaque part : 75 rial.

N° 167. Comptes relatifs à une prise faite par le raïs Kherat (tourneur) et le raïs Salah, et vendue à Tunis. Djoumada 2<sup>e</sup> 1196 (mai 1782).

Produit : 34,068 fr. 37 c.

Montant de chaque part : 17 rial, 5 huitièmes.

N° 168. Comptes relatifs à une prise faite par la frégate (à rames) d'Oulid Ali Khodja, que commande le raïs Laz Mustapha. Chaban 1196 (juillet 1782).

Produit : 28,085 fr. 62 c.

Montant de chaque part : 155 rial, 6 huitièmes.

N° 169. Comptes relatifs à une prise de planches faite par cinq navires. Chaban 1196 (juillet 1782).

Produit : 1,314 fr.

Montant de chaque part : 53 dirhem.

N° 170. Comptes relatifs à une prise faite par trois navires, que commandent les raïs Selmia, Salah et Kahwadji. Chaban 1196.

Produit : 18,167 fr. 50 c.

N° 171. Comptes d'une prise faite par la frégate (à rames) du fils de constructeur de navires, que commande le raïs Ibrahim. Ramdan 1196 (août 1782).

Produit : 5,593 fr. 50 c.

Chaque part : 17 rial.

N° 172. Comptes de la prise faite par le chebec du fils d'Ali Khodja, que commande le raïs Ralioundji. Ramdan 1196 (août 1782).

Produit : 2,829 fr. 37 c.

Chaque part : 6 rial, 6 huitièmes.

N° 173. Comptes de la prise qu'a faite la petite frégate (à rames) commandée par le raïs Ralioundji. Ramdan 1196 (août 1782).

Produit : 1,389 fr. 37 c.

Chaque part : 4 rial, 6 huitièmes, 11 dirhem.

N° 174. Comptes d'une prise qu'a faite la frégate (à rames) du fils d'Ali Khodja, que commande le raïs Laz Our'lou. Ramadan 1196 (août 1782).

Produit : 10,170 fr.

Chaque part : 45 rial, 5 huitièmes.

N° 175. Comptes d'une prise faite par le chebec du constructeur (de navires) et par le chebec d'El-Hadj Otsman. Moharrem 1197 (décembre 1782).

Produit : 66,343 fr. 50 c.

Chaque part : 28 rial, 4 huitièmes, 17 dirhem.

N° 176. Comptes de la prise faite par la petite barque (chitia) de l'oukil el-hardj. Kada 1196 (octobre 1782).

Produit : 1,040 fr. 62 c.

Chaque part : 1 rial, 7 dirhem.

N° 177. Comptes relatifs à la prise faite par la chitia (barque, saëtte) de notre seigneur le Pacha, que commande Mustapha Kah-wadji (le cafetier). Hidja 1196 (novembre 1782).

Produit : 10,756 fr. 12 c.

Chaque part : 8 rial, 3 huitièmes, 10 dirhem.

N° 178. Comptes des prises faites par Selmia, Ben Tabak, Kah-wadji, Sari Mohammed et Ben Kherrat. 27 hidja 1196 (3 décembre 1782).

Produit : 74,826 fr.

N° 179. Comptes des prises faite par la petite chitia (barque) de l'oukil el-hardj, que commande le raïs Rarnaout (l'Albanais) Salah. Moharrem 1197 (décembre 1782).

Produit : 27,380 fr. 25 c.

Résumé de l'année 1782 : 18 prises, dont 1 hollandaise et 17 sans nationalité indiquée, offrant un produit total de 581,580 fr. 08 c.

N° 180. Comptes de la prise faite par le chebec de notre seigneur le Pacha, que commande le raïs Mohammed Kadoussi. Safar 1197 (janvier 1783).

Produit : 40,750 fr. 87 c.

N° 181. Comptes d'une prise de poix, de goudron et d'orge, faite par le chebec d'El-Hadj Otsman. 1197 (1783).

Produit : 14,014 fr. 12 c.

Chaque part : 14 rial, 4 huitièmes.

N° 182. Comptes des prises faites par les barques (chitia) de Ben Tabak, de Khawadji, de Sari Mohammed, de Rarnaout et de Salah.

Produit : 52,096 fr. 50 c.

N° 183. Comptes relatifs à la prise de sardines faite par le chebec du constructeur de navires. 1197 (1783).

Produit : 18,364 fr. 50 c.

N° 184. Comptes de la prise de blé et de melons, faite par la frégate (à rames) d'El-Hadj Otsman. 1197 (1783).

Produit : 12,929 fr. 62 c.

N° 185. Comptes de la prise faite par la barque (chitia) de Ben Etturki, que commande le raïs Ralioundji. 1197 (1783).

Produit : 2,818 fr. 12 c.

Montant de chaque part : 24 rial, 2 huitièmes, 4 dirhem.

N° 186. Comptes de la prise d'El-Hadj Mustapha et de Salah raïs. 1197 (1783).

Produit : 3,351 fr. 50 c.

Chaque part : 3 rial, 1 huitième et 4 dirhem.

N° 187. Comptes relatifs à la prise faite par El-Hadj Mohammed el-Islami, El-Hadj Mustapha, El-Hadj Mohammed Sari, Ben Tabak et Kadoussi. 1197 (1783).

Produit : 10,164 fr. 39 c.

Chaque part : 1 rial, 2 huitièmes et 17 dirhem.

N° 188. Comptes de la prise d'orge faite par la frégate (à rames) du fils d'Ali Khodja. 1197 (1783).

Produit : 11,835 fr.

Chaque part : 65 rial, 1 huitième.

N° 189. Comptes de la prise de caroubes et de blé faite par la barque de l'oukil el-hardj, que commande le raïs Salah. 1197 (1783).

Produit : 13,701 fr. 37 c.

Chaque part : 12 rial, 4 huitièmes, 20 dirhem.

Résumé de l'année 1783 : 10 prises sans nationalité indiquée, donnant un produit total de 180,025 fr. 99 c.

N° 190. Comptes relatifs à la prise faite par le chebec du constructeur de navires, non compris le montant des chrétiens. Mois de moharrem 1199 (novembre 1784).

Produit : 7,039 fr. 12 c.

Chaque part : 5 rial, 3 dirhem.

N° 191. Comptes de la prise de blé faite par la barque (chitia) d'Ibrahim raïs. Moharrem 1199.

Produit : 10,721 fr. 25 c.

N° 192. Comptes d'une prise faite par Ibrahim raïs et par Mustapha Kahwadji (cafetier) raïs. Le produit des mécréants est net.

Produit : 2,503 fr. 12 c.

N° 193. Comptes de la prise d'étoffes à dessins (indiennes) faite par la chitia (saëtte, barque) de l'oukil el-hardj, que commande El-Hadj Mohammed, et par Khendour. 1199 (1784).

Produit : 4,280 fr. 62 c.

N° 194. Comptes de la prise faite par Denial raïs, avec la frégate (à rames) de l'oukil el-hardj.

Produit : 2,849 fr. 62 c.

Chaque part : 8 rial.

N° 195. Comptes de la prise faite par Ibrahim raïs et par Salah Djidjeli, raïs (commandant) du chebec d'El-Hadj Otsman.

Produit : 10,062 fr. 11 c.

Résumé de l'année 1784 : 6 prises sans nationalité indiquée, d'un produit total de 37,455 fr. 84 c.

N° 196. Comptes de la prise de charbon faite par El-Hadj Mustapha kahwadji (cafetier). Choual 1199 (août 1785)

Produit : 537 fr. 12 c.

Chaque part : 50 rial.

N° 197. Comptes de la prise de blé et d'autres choses, faite

*Revue africaine*, 15<sup>e</sup> année. N° 88. (JUILLET 1871). 19

par Rarnaout Salah avec la barque (chitia) de l'oukil el-hardj. 22 choual 1199 (28 décembre 1785).

Produit : 64,895 fr. 62 c.

Chaque part : 59 rial, 4 huitièmes.

N° 198. Comptes de la prise de farine et de peignes, faite par le navire du constructeur de bâtiments que commande le raïs El-Arbi. 23 choual 1199 (29 août 1785).

Produit : 40,917 fr. 62 c.

Chaque part : 31 rial, 1 dirhem.

N° 199. Comptes de la prise faite par El-Hadj Mohammed el-Islami avec le chebec du Pacha. 29 choual 1199 (4 septembre 1785).

Produit : 24,958 fr. 12 c.

Chaque part : 14 rial, 1 huitième, 2 dirhem.

N° 200. Comptes de la prise d'alcool, faite par le chebec de l'oukil el-hardj. 3 Moharrem 1200 (6 novembre 1785).

Produit : 2,106 fr.

N° 201. Comptes de la prise d'alcool faite par le chebec de l'oukil el-hardj et par deux frégates (à rames) appartenant l'une au fils d'Ali Khodja et l'autre à El Borteguil. 15 moharrem 1200 (18 novembre 1785).

Produit : 4,089 fr. 57 c.

Chaque part : 8 rial, 6 huitièmes.

N° 202. Comptes de la prise de blé faite par El-Hadj Mohammed, Ralioundji, Otsman raïs, Ibrahim raïs, Denial raïs, Salah raïs et Ahmed raïs. 1200 (1785).

Produit : 41,940 fr.

Chaque part : 3 rial, 7 huitièmes.

N° 203. Comptes de la prise faite par Ibrahim raïs avec sa barque (chitia); le produit des mécréants est net. Moharrem 1200 (novembre 1785).

Produit : 6.905 fr. 37 c.

Chaque part : 5 rial, 5 huitièmes, 18 dirhem.

N° 204. Comptes relatifs à la prise faite par Ralioundji, par

Draou, par Otsman raïs et par le chebec du constructeur de navires. 1200 (1785).

Produit : 23,027 fr. 62 c.

Chaque part : 5 rial, 3 huitièmes, 9 dirhem.

Résumé de l'année 1785 : 9 prises sans nationalité indiquée, d'un produit total de 209,377 fr. 04 c.

N° 205. Comptes de la prise de mécréants faite par El-Hadj Mohammed el-Islami. 19 Ramdan 1200 (19 juillet 1786).

Produit : 7,970 fr. 62 c.

Chaque part : 6 rial, 7 dirhem.

N° 206. Comptes de la prise de vin faite par le raïs Salah. 5 Ramdan 1200 (5 juillet 1786).

	Rial	Huit.
Bandjek. . . . .	7,395	6
Capitaine de prise. . . . .	129	2
Salaire de la Vigie. . . . .	4	4
Chaouch et agha du détachement. . . . .	19	
Chaouch du bandjek. . . . .	27	
	<hr/>	
	7,575	4
	<hr/>	
Chaouch juif. . . . .	13	4
Caid eddoukhan. . . . .	165	4
Changeurs. . . . .	264	
Frégate et bateau. . . . .	64	4
Gardien. . . . .	38	
	<hr/>	
	8,121	"
	<hr/>	
Achat de pain. . . . .	6	6
Prix des boutiques. . . . .	4	
Ourdian. . . . .	12	
Droits du port. . . . .	580	
Crieurs . . . . .	18	
	<hr/>	
	8,741	6
Déchargement . . . . .	852	
	<hr/>	
	9,593	" (sic)

Total du produit. . . . .	66,727	1
A déduire . . . . .	9,593	"
	<hr/>	
	57,134	1
Dont moitié. . . . .	28,562	" (sic)

Nombre des parts : 426.

Montant de chaque part ; 67 rial, 9 dirhem.

(Le produit brut est de 75,067 fr. 87 c.)

N° 207. Comptes de la prise faite par Ralioundji, par Otsman raïs, par Draou, par Salah Djidjeli et par Danial 27 ramdan 1200 (27 juillet 1786).

Produit : 34,681 fr. 57 c.

Chaque part : 5 rial, 4 huitièmes, 20 dirhem.

N° 208. Comptes de la prise de mécréants et de corail faite par El-Hadj Mohammed el-Islami, par Ralioundji, par Otsman, par Draou, par Denial, par le chebec d'El-Hadj Otsman et par le chebec du constructeur de navires. 1200 (1786).

Produit : 6,936 fr. 75 c.

Chaque part : 7 huitièmes de rial et 13 dirhem.

N° 209. Comptes de la prise faite par le chebec du constructeur de navires que commande Hassan raïs. 3 hidja 1200 (30 septembre 1786).

Produit : 9,247 fr. 50 c.

Chaque part : 7 rial, 2 huitièmes et 10 dirhem.

N° 210. Comptes de la prise faite par le raïs Salah et par Rarnaout, capitaine de la barque (chitia) de Sidi Hassan Oukil el-hardj. Hidja 1200 (septembre 1786).

Produit : 9,898 fr. 87 c.

Chaque part : 10 rial, 4 huitièmes, 14 dirhem.

Résumé de l'année 1786 : 6 prises sans nationalité indiquée, d'un produit total de 143,803 fr. 18 c.

N° 211. Comptes d'une prise faite par El-Hadj Mohammed el-Islami avec le chebec du Pacha et vendue à Kalès. 23 rebi 2° 1201 (13 janvier 1787).

Produit : 425 fr. 25 c.

Chaque part : 7 huitièmes, 17 dirhem.

N° 212. Comptes de la prise de planches faite par le chebec d'Ahmed chaouche. 25 redjeb 1201 (13 mai 1787).

Produit : 4,830 fr. 75 c.

Chaque part : 7 rial, 5 huitièmes, 19 dirhem.

N° 213. Comptes de la prise de guerre faite par le raïs Salah. 29 redjeb 1201 (17 mai 1787).

Produit : 23,292 fr.

Chaque part : 22 rial, 5 huitièmes, 19 dirhem.

N° 214. Comptes relatifs à la prise d'un navire chargé de blé, capturé par le raïs Otsman et par le raïs Salah. 3 chaban 1201 (21 mai 1787).

Produit : 7,998 fr. 75 c.

Montant de chaque part : 3 rial, 6 huitièmes.

N° 215. Comptes d'une prise de mécréants faite par le raïs Guelabouli et le raïs El Arbi. 5 chaban 1201 (23 mai 1787).

Produit : 4,678 fr. 87 c.

Chaque part : 2 rial, 6 huitièmes.

N° 216. Comptes de la capture de mécréants faite par trois barques (chitia, saëtte) que commandent le raïs Ali, le raïs El-Arbi et le raïs Ibrahim. 10 chaban 1201 (28 mai 1787).

Produit : 13,672 fr. 12 c.

Chaque part : 5 rial, 16 dirhem.

N° 217. Comptes de la capture de tabac faite par le raïs Salah avec la barque de Sidi Hassen. 16 chaban 1201 (3 juin 1787).

Produit : 4,379 fr. 62 c.

Chaque part : 4 rial, 3 huitièmes, 3 dirhem.

N° 218. Comptes de la prise faite par Otsman raïs, par Ibrahim raïs et par le raïs El-Arbi. 2 kada 1201 (16 août 1787).

Produit : 4.881 fr. 37 c.

Chaque part : 1 rial, 4 huitièmes et 5 dirhem.

N° 219. Comptes de la prise de poteries faite par Yakoub raïs avec le chebec de monseigneur Hassan. 27 kada 1201 (10 septembre 1787).

Produit : 10,543 fr. 50 c.

Chaque part : 22 rial et 5 huitièmes.

N° 220. Comptes de la prise faite par la frégate (à rames) de Bou Abd Allah el-Hadj Ali. 27 kada 1201 (10 septembre 1787).

Produit : 2,378 fr. 25 c

Chaque part : 7 rial, 20 dirhem.

Résumé de l'année 1787 : 10 prises sans indication de nationalité, donnant un produit total de 77,080 fr. 48 c.

N° 221. Comptes de la prise d'huile faite par le raïs Yakoub avec la chitia (barque) du kheznadji. 27 ramdan 1202 (1<sup>er</sup> juillet 1788).

Produit : 90,156 fr. 37 c.

Chaque part : 101 rial, 4 huitièmes, 11 dirhem.

N° 222. Comptes de la prise de blé faite par le raïs Yakoub avec le chebec du kheznadji, notre seigneur. 7 hidja 1202 (8 septembre 1788).

Produit : 71,423 fr. 75 c.

Chaque part : 145 rial 1 huitième.

N° 223. Comptes de la prise de fer, faite par El-Hadj Sliman avec la barque (chitia) de notre Seigneur le Pacha. 24 hidja 1202 (25 septembre 1788).

Produit : 127,132 fr. 87 c.

Chaque part : 94 rial 4 huitièmes.

Résumé de l'année 1788 : 3 prises sans nationalité indiquée, d'un produit total de 288,712 fr. 99 c.

N° 224. Comptes de la capture de tabac, faite par le raïs El-Hadj Sliman avec la barque (chitia) de notre Seigneur le Pacha. 23 djoumada 1<sup>er</sup> 1203 (février 1789).

Produit : 25,670 fr. 25 c.

Chaque part : 19 rial 4 huitièmes 26 dirhem.

N° 225. Comptes de la prise de sucre, faite par Salah raïs avec la barque (chitia) du beylik. 27 djoumada 1<sup>er</sup> 1203 (23 février 1789).

Produit : 204,642 fr.

Chaque part : 126 rial 6 huitièmes et 20 dirhem.

N° 226. Comptes de la prise de bois, pour charpente navale et de sel, faite par Yakoub et par le raïs Mohammed ben Zirouan montant la chitia de notre Seigneur. 10 chroual 1203 (4 juillet 1789).

Produit : 11,703 fr. 37 c.

Chaque part : 5 rial 6 huitièmes 7 dirhem.

N° 227. Comptes de la prise de vin, faite par Salah raïs avec la barque (chitia) du beylik. 15 chroual 1202 (9 juillet 1789).

Produit : 59,929 fr. 87 c.

Chaque part : 36 rial 7 huitièmes 23 dirhem.

N° 228. Comptes de la prise de sucre et de café, faite par la chitia (barque) de notre Seigneur le kheznadji et de l'oukil el-Hardj que commande le raïs Ali Kara Badjak. 17 chroual 1203 (11 juillet 1789).

Produit : 141,607 fr. 12 c.

Chaque part : 239 rial 6 huitièmes 3 dirhem.

N° 229. Comptes relatifs à la prise d'un navire napolitain, chargé de douves de barriques et de bois pour charpente navale, capturé par Mohammed raïs ben Zirouan. 24 hidja 1203 (15 septembre 1789).

Produit : 7,873 fr. 87 c.

Chaque part : 37 rial 2 huitièmes.

N° 230. Comptes de la prise d'un navire chargé de douves de barriques et de bois pour charpente navale, capturé par Hassan raïs, montant le petit chebec du kheznadji. 17 moharrem 1204 (7 octobre 1789).

Produit : 11,732 fr. 75 c.

Chaque part : 21 rial 4 huitièmes 9 dirhem.

Résumé de l'année 1789 : 7 prises dont une napolitaine et 6 sans nationalité indiquée, donnant un produit total de 463,159 fr. 23 c.

N° 231. Prise de mécréants napolitains, capturés par le raïs Yakoub, montant la barque (chitia) de notre Seigneur le Kheznadji (grand trésorier de la régence). Ces fonds ont été envoyés

de France et sont parvenus le 27 choual de l'année 1204 (30 juillet 1790).

Produit : 12,754 fr. 12 c.

Chaque part : 15 rial 5 huitièmes.

N° 232. Prise d'un navire chargé de canons de fusils, faite par la frégate (à rames) de Ben Abd Allah, que commande le raïs Mohammed, avec laquelle se trouvait la frégate (à rames) d'El-Borteguil, commandée par le raïs Fidallah. 15 kada de l'année 1204 (27 juillet 1790).

Produit : 21,511 fr. 12 c.

Chaque part : 55 rial.

N° 233. Prise de sel, faite par la frégate (à rames) de Sid Ahmed ben El-Borteguil que commande le raïs Fidallah. 23 hidja 1204 (3 septembre 1790).

Produit : 2,727 fr.

Chaque part : 9 rial 7 huitièmes 4 dirhem.

N° 234. Prise de blé, faite par la frégate (à rames) de Bou Abdallah que commande le raïs Mohammed ben Zirouan. 8 safar 1205 (17 octobre 1790).

Produit : 58,892 fr. 62 c.

Chaque part : 287 rial 3 huitièmes.

Résumé de l'année 1790 : 4 prises dont une napolitaine et 3 sans nationalité indiquée, d'un produit total de 95,884 fr. 86 c.

N° 235. Prise faite par la frégate (à rames) de Sid Ahmed ben Borteguil que commande le raïs Fidallah. Les fonds ont été envoyés de la ville de *Djin Awdan* et sont parvenus le 22 djoumada 1<sup>er</sup> 1205 (27 janvier 1791).

Produit : 15,187 fr. 50 c.

Chaque part : 78 rial 4 huitièmes.

N° 236. Prise chargée d'huile, capturée par le chebec de Sidi Ali que commande le raïs Mohammed ben Zirouan. 11 choual 1205 (13 juin 1791).

Produit : 98,301 fr. 37 c.

Chaque part : 112 rial 2 huitièmes 7 dirhem.

N° 237. Prise de douves de barriques, faite par le chebec du kheznadji que commande le raïs Mohammed Rarnaout (l'albanais). 19 choual 1205 (21 juin 1791).

Produit : 10,568 fr. 25 c.

Chaque part : 18 rial 3 huitièmes 12 dirhem.

N° 238. Prise faite par le chebec de notre Seigneur le Pacha que commande le raïs Mohammed Rarnaout. 16 hidja 1205 (16 août 1791).

Produit : 2,731 fr. 50 c.

Chaque part : 3 rial 7 huitièmes 4 dirhem.

N° 239. Prise de bois pour charpente navale, faite par le chebec de Sidi Ali, *oukil el-hardj à bab-el-djezira* (ministre de la marine), que commande le raïs Ben Zeurman et par El-Hadj Mohammed Khemiri. Mois de moharrem 1206 (septembre 1791). Le nombre des chrétiens est de 17.

Produit : 31,511 fr. 25 c.

Chaque part : 23 rial 6 huitièmes 8 dirhem.

N° 240. Prise de blé, faite par le chebec de Hassan Pacha que commande le raïs Mohammed Rarnaout. 15 safar 1206 (14 octobre 1791).

Produit : 12,148 fr. 87 c.

Chaque part : 21 rial 4 huitièmes 20 dirhem.

Résumé de l'année 1791 : 6 prises sans nationalité indiquée, donnant un produit total de 463,159 fr. 23 c.

N° 241. Navire chargé d'huile, venant de France et capturé par le chebec de Hassan Pacha, que commande le raïs Mohammed Arnaout. Djoumada 2<sup>e</sup> 1206 (février 1792).

Produit : 35,474 fr. 62 c.

Chaque part : 61 rial.

N° 242. Prise faite par le raïs Mohammed Rarnaout et vendue en Corse. 16 ramdan 1206 (8 mai 1792).

Produit : 3,334 fr. 50 c.

Chaque part : 1 rial 6 huitièmes 10 dirhem.

N° 243. Prise de soie, faite par Hadj Sliman, par Yakoub, par

Kara Badjak, par Salah Arnaout et par Hassan Koptan (chef d'escadre), en revenant de la flotte (ottomane). 15 kada 1206 (5 juillet 1792).

Produit : 38,995 fr. 87 c.

Chaque part : 5 rial 4 dirhem.

N° 244. Prise d'un chrétien, faite par le chebec du chaouch, que commande le raïs El-Arbi Bellabeladji. 20 kada 1206 (10 juillet 1792).

Produit : 1,275 fr. 75 c.

Chaque part : 1 rial 6 huitièmes 26 dirhem.

N° 245. Prise chargée de tabac, amenée par le chebec de Hassan Pacha, que commande le raïs Mohammed ben Zerman. 20 hidja 1206 (9 août 1792).

Produit : 1,134 fr. 12 c.

Chaque part : 1 rial 1 huitième 26 dirhem.

N° 246. Prise de soie, faite par El-Hadj Sliman, par Yakoub, par Kara Badjak, par Salah et par Hassan Koptan (chef d'escadre, amiral). 30 moharrem 1207 (17 septembre 1792).

Produit : 2,728 fr. 12 d.

Chaque part : 3 rial et 5 huitièmes.

Résumé de l'année 1792 : 6 prises sans nationalité indiquée, d'un produit total de 82,942 fr. 98 c.

N° 247. Prise chargée de tabac amenée par le brik de Hassan Pacha, que commande El-Hadj Mohammed el-Islami. 4 chaban 1207 (17 mars 1793).

Produit : 7,058 fr. 25 c.

Chaque part : 5 rial et 2 huitièmes.

N° 248. Navire hollandais chargé de blé, capturé par la caravelle du beylik, que commande le raïs Yakoub. 6 chaban 1207 (19 mars 1793).

Produit : 93,245 fr. 62 c.

Chaque part : 32 rial, 3 huitièmes, 19 dirhem.

N° 249. Navire hollandais chargé de coton, capturé par le brick de Hassan Pacha que commande le raïs El-Hadj Mohammed el-Islami. 5 ramdan 1207 (16 avril 1793).

	Rial.	
Bandjek. . . . .	36.037	3
Déchargement . . . . .	330	
Capitaine de prise . . . . .	162	
Aga, chaouch et khodja du détachement. . . . .	36	
Vigie . . . . .	4	4
	<hr/>	
	36.569	7
Pesage . . . . .	211	
Caïd Eddoukhan . . . . .	407	3
Un chrétien pour les marabouts. . . . .	648	
Crieur . . . . .	450	
Chaouch. . . . .	225	
	<hr/>	
	38.511	2
Chaouch juif. . . . .	112	4
Gardien. . . . .	198	
Changeurs. . . . .	1.090	
Ourdian. . . . .	18	
Embarcation et frégate. . . . .	42	
	<hr/>	
	39.971	6
Boutique. . . . .	19	
Droits du port. . . . .	2.686	
	<hr/>	
	42.676	6
	<hr/>	

Total du produit net. . . 308.617 3

Dont moitié . . . . . 132.970 2 (*sic*)

Nombre des parts : 490.

Montant de chaque part : 271 rial, 2 huitièmes.

(Le produit brut est de 395,204 fr. 62 c.)

Albert DEVOULX.

(A suivre.)

